



LA FRETTE SUR-SEINE

MAGAZINE

AVRIL 2023 - N° 11

WWW.LAFRETTESEURSEINE.FR - REJOIGNEZ-NOUS SUR



**DOSSIER
SPÉCIAL**

Les vœux du Maire

p. 4-5

FOCUS

Budget 2023

p. 6-8

CULTURE p.29-33

Expositions...

Soutenez la culture !

Chasse aux oeufs



Base de loisirs

15 AVRIL 2023
DÈS 14H30



PLAISIR et TRADITION

PÂQUES et ses
saveurs printanières



**Les mets savoureux
de Pâques
et les chocolats !**

**du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h00
et le Dimanche de 9h00 à 12h45**

RÉALISATION : NANOTERA - RCS Mulhouse B 399 372 465 - 578641 Sous réserve d'erreurs d'impression. Visuels non contractuels.

SOMMAIRE

p.3

Édito de votre maire

p.4-5

Dossier Spécial

p.6-8

Focus

p.9-13

Actualités

p.14-15

Environnement

p.16

Transports

p.17-23

Associations

p.24

Solidarité CCAS

p.25-26

Jeunesse

p.27-28

Éducation

p.29-33

Culture et Animation

p.34-39

Informations pratiques

LA FRETTE-SUR-SEINE
MAGAZINE

Bimestriel n°11 - avril 2023

Directeur de la publication
Philippe Audebert

Rédacteur en chef
Bernadette Voogsgerd

Rédaction
Philippe Audebert,
Cécilia Bironneau,
Bernadette Voogsgerd

Maquette et impression
tpi - La Frette-sur-Seine

Crédit couverture :
André Bourdon

Mairie de La Frette-sur-Seine
55, quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
Tél. 01 39 31 50 00
mairie@lafrettesurseine.fr
www.lafrettesurseine.fr

Si vous ne recevez pas la Frette Magazine, n'hésitez pas à le signaler au service communication via notre rubrique : www.lafrettesurseine.fr



Philippe Audebert
Maire de La Frette-sur-Seine
Vice-Président de
la Communauté
d'Agglomération Val Parisis

« nous avons
décidé, fidèles à
nos engagements,
de ne pas
augmenter
le taux de la taxe
foncière »

Chères frettoises, chers frettois,

Le contexte de ce début d'année se caractérise par une situation économique et sociale sensible. L'élaboration du budget 2023 qui vient d'être votée par le Conseil Municipal a, ainsi, constitué un véritable challenge !

Néanmoins, bénéficiant de finances particulièrement saines grâce à la rigueur de notre gestion depuis le début du mandat, **nous avons décidé, fidèles à nos engagements, de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière**, seul impôt encore à la main des communes afin de préserver le pouvoir d'achat des Frettois dans ce contexte inflationniste.

Ce ne sera pas le cas dans beaucoup d'autres communes !

Nous avons également réussi (cf. dossier spécial) à dégager un **autofinancement significatif pour investir** en 2023.

Avec l'augmentation des effectifs scolaires et la création de nouvelles classes, **nos écoles constituent une priorité au même titre** que la réfection de **la voirie et les travaux dans nos bâtiments communaux** permettant de diminuer nos consommations d'énergie.

Dans un autre registre et dans le contexte si particulier de notre crèche parentale, **la Municipalité soutiendra les parents pour pérenniser dans notre ville une structure d'accueil de la petite enfance.**

L'évolution de notre **plan de circulation** a suscité un réel intérêt... et les avis et suggestions ont été nombreux ! Après avoir procédé à de nouveaux comptages, nous avons décidé de **réaliser certains aménagements à notre dispositif** (cf. actualités), notre action étant animée par la recherche de l'intérêt général.

Mais l'actualité de ce début d'année, c'est aussi nos **nombreuses manifestations culturelles** (expositions, concerts, journée Arts en Seine...), notre traditionnelle "**chasse aux œufs**" sur notre base de loisirs et notre fête annuelle, le 14 mai, avec une **journée américaine** organisée en partenariat avec Le Lions Club au profit de l'association "Enfants Cancer Santé".

Nous vous attendons nombreux pour ces événements et je remercie les élus, les bénévoles et les services de la ville pour leur mobilisation.

**Bonne lecture à toutes et tous !
Bien fidèlement.**

Votre Maire Philippe Audebert vous reçoit sur RDV au 01 39 31 50 14
Vous pouvez également lui écrire par mail à l'adresse : maire@lafrettesurseine.fr

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

Suivez l'actualité de la commune

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

DISPONIBLE SUR Google Play | Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR AppGallery

Pour toute demande concernant nos outils de communication merci de nous écrire à : communication@lafrettesurseine.fr

DOSSIER SPÉCIAL

LES VŒUX DU MAIRE

Extrait du discours des vœux de Philippe AUDEBERT, le Samedi 21 janvier 2023

Comme pour toutes les collectivités, **l'élaboration du budget 2023** est un **exercice délicat** avec une augmentation des coûts de l'énergie qui atteint des niveaux stratosphériques.

Nous pourrions néanmoins maintenir notre niveau d'investissement et conscient que nos concitoyens subiront déjà une revalorisation substantielle (plus de 7%) des bases locatives, **nous avons décidé de ne pas augmenter en 2023, le taux de la taxe foncière.**

L'éducation et la jeunesse constituent sans surprise une de nos priorités.

Ainsi, de nombreux travaux ont été réalisés dans nos écoles, notamment pour améliorer leur performance énergétique avec le remplacement des chaudières, le changement des huisseries et des travaux d'isolation. Depuis le début du mandat, **nous avons accéléré les investissements générant des économies d'énergie dans nos bâtiments.** Ainsi, en 7 ans, nous avons diminué de moitié nos consommations. Cela est appréciable en ces temps compliqués !

En outre, **toutes les classes** de nos écoles élémentaires sont désormais **équipées d'un tableau numérique interactif** dans le cadre d'un partenariat entre la commune et l'Education Nationale.

Nos enseignants sont ainsi dotés des dernières technologies.

Pour autant, la détente n'a pas été oubliée et conformément à nos engagements, une aire de jeux a été créée à quelques dizaines de mètres de notre groupe scolaire Aristide Briand et est très appréciée par nos enfants !

La sécurité constitue également **une préoccupation majeure** de nos concitoyens.

Nous savons tous que la sécurité est une compétence régaliennne mais que nos forces de police nationale n'ont pas suffisamment de moyens pour assumer pleinement cette compétence.

Ainsi les communes et les agglomérations ont été conduites à s'engager sur ce domaine qui n'est pas le leur, mais avons-nous le choix ?

Nous avons ainsi mis en œuvre un plan d'action ambitieux :

Avec l'Agglomération ValParisis, la présence de la **Police Mutualisée a été renforcée et étendue** et je me félicite de la complémentarité entre notre Police Municipale et la Police Municipale Mutualisée.

Toujours dans le cadre de ValParisis, nous avons décidé **d'augmenter très sensiblement notre réseau de caméras de vidéo-surveillance** qui va tripler d'ici la fin du mandat et comptera 16 caméras.

Enfin, comme je l'avais annoncé dans mon programme, notre **Police Municipale** est désormais **armée**. Cela a nécessité des investissements conséquents, notamment la pose d'une armoire blindée et bien sûr l'accord de la Préfecture.

De nombreuses initiatives ont été lancées pour **améliorer notre cadre de vie** : création de massifs floraux, réfection de la sente de la Gare et la réalisation du premier tronçon de notre chemin piétonnier sur nos berges.

Et très récemment, c'était en novembre dernier et la presse s'en est fait largement l'écho, **nous avons créé** sur notre base de loisirs, en partenariat avec la société ReforestAction **une mini forêt urbaine.**

Nous avons également engagé une pré-étude pour lancer un projet d'envergure qui consiste à requalifier nos quais de Seine : réfection de la chaussée et mise en place de dispositifs permettant de réduire la circulation, enfouissement des réseaux électriques, création d'une piste cyclable.

Il est un autre **dossier** que je me dois d'aborder, c'est celui **des logements sociaux.**

La situation de La Frette se caractérise toujours par des zones inondables, des zones de carrières, des coteaux classés et l'absence de réserves foncières !

Néanmoins, depuis le début du mandat, **nous avons saisi des opportunités** dans le diffus **pour réaliser de petits programmes** mais aussi, avec Nexity, un programme mixte, accession à la propriété / résidence jeunes actifs de 80 logements qui se situera à l'entrée de la ville, rue de la Gare.

Pour autant, **l'objectif de 25% de logements sociaux** reste **totalement inatteignable** pour notre petite ville et ce constat fait désormais consensus.

Je souhaite simplement que nous puissions contractualiser avec l'Etat sur des bases réalistes et que le couple Maire-Préfet, qui a bien fonctionné pendant la crise sanitaire, puisse également fonctionner pour l'application de la loi SRU.

Je souhaiterais évoquer un autre projet d'urbanisme à fort enjeu pour notre commune.

C'est l'aménagement d'une parcelle de presque 3 hectares, avenue des Lilas qui est contiguë à Seine Parisii.

Après un appel à projet lancé avec le soutien de l'EPFIF, nous avons, à l'issue d'un processus qui a associé les instances municipales et le Comité Consultatif Urbanisme, retenu l'offre de Demathieu et Bard Immobilier.

Notre ambition est de transformer cette friche industrielle en un nouveau quartier permettant de valoriser ce site exceptionnel.



Le projet prévoit la construction d'environ 300 logements répartis entre accession à la propriété et logements sociaux. Ce chiffre comprend une résidence seniors haut de gamme d'une centaine de logements.

C'est le début d'une aventure qui devrait nous occuper pour les années qui viennent !

Et c'est aussi la première et dernière fois que nous aurons la possibilité de créer un nouveau quartier !

Autre sujet : nos relations avec la SNCF.

L'extension du fret ferroviaire qui conduit au passage de 25 trains de fret par jour dont la moitié de nuit sur une ligne J déjà saturée ne s'est pas accompagnée des mesures de protections acoustiques dont les communes normandes ont bénéficié. Y aurait-il des citoyens de seconde zone ?

Et puis, nous avons été informés, il y a un an, par les syndicats d'une fermeture de notre gare de La Frette/Montigny, et ce, sans aucune concertation ! Quelle considération pour les élus !

Autre dossier sensible pour notre commune, c'est **l'usine d'épuration Seine Aval** classée SEVESO seuil haut.

Les relations avec la Direction du site sont fréquentes et constructives.

Mais, force est de constater que **la communication doit encore être renforcée** comme l'a attesté l'accident d'exploitation en octobre dernier qui a occasionné la diffusion dans l'atmosphère de 4 tonnes de biogaz et dont nous avons été avertis plus de 10 jours après. Dans ce contexte, il est primordial que, suite à l'incendie de 2019 et à l'audit de sécurité qui a été réalisé, le plan d'actions défini soit mis en œuvre dans les délais convenus.

Le sujet de la **gouvernance du SIAAP reste prioritaire**. Il est fondamental que les élus du Val d'Oise comme des Yvelines soient représentés au Conseil d'Administration.

Pour autant, tous ces sujets ne nous empêchent pas de profiter d'une **vie culturelle, artistique et sportive très dynamique** !

De nombreuses initiatives ont été lancées :

- expositions dans notre Espace Roger IKOR,
- concerts de jazz et de musique classique avec notamment notre association *Les Spiriades*.
- concours de nouvelles avec l'association *Create For Better Life* qui a également été à l'origine du lancement du premier festival *Sequan'Art*,
- conférences du Souvenir Français,
- théâtre avec l'association "*Les tréteaux de La Frette*"...

Les activités se sont succédées pour le plus grand plaisir de tous.

Afin de disposer d'un cadre adapté, **nous avons complètement réhabilité** notre ancienne salle des fêtes que nous avons renommé « **Le Petit Théâtre** ».

Nous avons maintenant un bel outil pour nos manifestations culturelles.

Le dynamisme de notre vie locale, c'est aussi et surtout notre **réseau d'associations sportives, culturelles, environnementales et d'entraide**. Plus de 40 associations qui ont dû se réinventer et s'adapter pendant cette crise sanitaire.

Bravo aux bénévoles qui les font vivre !

Je souhaite également remercier **les élus et les services** dirigés par Angélique KACZMARECK. **Ils ont relevé des défis inédits** grâce à leur agilité et leur enthousiasme avec comme boussole le service à nos administrés.

Je terminerai par cette belle citation de Simone DE BEAUVOIR :

« Le présent n'est pas un passé en puissance, il est le moment du choix et de l'action » !

FOCUS

BUDGET 2023



Patrice Jacquet

Comme tous les ans, le budget de notre ville a été présenté et voté lors du Conseil Municipal du 30 mars 2023.

Dans cet article, Patrice Jacquet, Adjoint aux finances, présente le contexte dans lequel il s'inscrit ainsi que les éléments clés.

► Dans quel contexte s'inscrit ce budget ?

Nous connaissons depuis maintenant un peu plus d'un an un nouvel environnement économique qui se caractérise par une inflation et une augmentation sans précédent des prix de l'énergie, après deux années déjà très particulières en raison de la crise de la COVID.

S'ajoute à cela une conjoncture internationale des plus incertaines, avec des défis logistiques et d'adaptabilité (transition écologique, hausse des carburants, délocalisation de certaines productions, tensions géopolitiques...).

En France, la dette publique s'approche des 3 000 milliards d'euros avec une remontée

des taux d'intérêt et une inflation en 2022 de 5,20 %. S'ajoute une revalorisation automatique des bases locatives de la taxe foncière, qui suit l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), de 7,10 %, hausse votée par la Loi de Finances 2023.

Dans ce contexte, l'établissement du budget 2023 a constitué un réel challenge.

Grâce à des fondamentaux solides, notre capacité d'investissement est maintenue et la maîtrise des dépenses de fonctionnement demeure notre priorité.

► Concernant l'énergie, quel impact sur le budget 2023 ?

Bien évidemment, notre budget est fortement impacté par les hausses des coûts de l'énergie. Pour mémoire, nous étions en 2022, pour le gaz et l'électricité à un total de 173 000 € et nous anticipons pour 2023, un montant de 420 000 € soit un surcoût de 247 000 €.

Les investissements des années antérieures et notamment le passage en LEDs de la plupart des bâtiments communaux a permis de minimiser cette augmentation. Il est prévu en 2023 d'investir encore davantage pour l'amélioration et la recherche d'économies afin de faire baisser les consommations d'énergie.

► Y a-t-il d'autres variations importantes ?

Les dépenses de personnel augmentent également cette année. En effet, le gouvernement a voté une revalorisation du point d'indice des agents à compter du 1^{er} juillet

2022. Nous devons donc prévoir cette augmentation pour une année pleine, ainsi que l'augmentation du SMIC de 1,80% au 1^{er} janvier 2023.

► Pour les dotations de fonctionnement qu'en est-il ?

Le Comité des Finances Locales a acté les derniers arbitrages concernant la répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 2023. Même si au niveau national une augmentation a été entérinée, pour notre commune, nous anticipons une baisse de cette dotation. Effectivement, suivant les nombreux paramètres de calcul, il en est un qui actionne le montant d'attribution, celui du nombre d'habitants, qui pour cette année diminue de 29 personnes pour La Frette.

En ce qui concerne la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), nous ne prévoyons pas d'augmentation. Pour rappel, nous avons perdu en 2022 la dotation nationale de péréquation, pour le simple fait de ne pas avoir relevé les taux d'imposition de la commune par comparaison aux collectivités de même strate. En clair, nous avons une évolution des dotations de l'Etat qui est totalement déconnectée par rapport à la dynamique des dépenses de gestion.

► Quelle évolution et situation sur la Taxe Foncière ?

En ce qui concerne les impôts locaux, la taxe d'habitation sur la résidence principale n'est plus d'actualité depuis le 1^{er} janvier 2023, mais reste toujours exigible pour les résidences secondaires.

Concernant la Taxe Foncière, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition à nouveau inchangés en 2023. Néanmoins, du fait de la revalorisation des bases locatives décidée par l'Etat (cf. supra), l'impôt à payer augmentera cette année.

► Quel est le niveau d'endettement de la commune ?

Notre niveau d'endettement reste très modéré et très en deçà des communes de la même strate. La dette par habitant est de 437,04 €. L'encours de dette est à 100 % à taux fixe et est donc protégé contre toute hausse des taux d'intérêt.

D'autre part, le taux moyen des emprunts ressort à 1,52 % avec une durée résiduelle d'un peu moins de 8 ans.

► Qu'en est-il de l'autofinancement ?

Compte tenu d'une très bonne exécution budgétaire pour l'exercice 2022, le taux d'autofinancement est en hausse à 15,03 % ce qui représente un montant de 780 455 €. Ce résultat permet ainsi de conserver un pro-

gramme d'investissement soutenu en modérant le recours à l'emprunt.

Pour rappel, une collectivité, contrairement à l'Etat, a l'obligation de présenter un budget équilibré entre dépenses et recettes.

► Malgré tout ce contexte, quel est le programme en ce qui concerne les investissements ?

La bonne tenue des dépenses de fonctionnement en 2022, qui a contribué à un autofinancement significatif, nous permet pour cette année 2023 un programme d'investissement conséquent, pour un montant total de 1,4 millions d'euros.

Les principales opérations d'investissement concernent :

- l'entretien des bâtiments et du patrimoine pour 686 150 €,
- les travaux de voirie et les aménagements urbains pour 453 000 €,
- l'achat de divers matériels pour 135 785 €.

Dépenses de fonctionnement

0,06%	- Charges exceptionnelles	3 235 €
0,09%	- Provisions pour dépréciation	5 265 €
0,43%	- Atténuations de produits	25 000 €
0,68%	- Charges financières	39 000 €
■ 4,34%	- Opération d'ordre de transfert entre section	250 000 €
■ 7,47%	- Virement à la section d'investissement	430 000 €
■ 9,31%	- Autres charges de gestion courante	536 000 €
■ 31,03%	- Charges à caractère général	1 786 000 €
■ 46,58%	- Charges de personnel	2 680 500 €

Recettes de fonctionnement

0,14%	- Immobilisations corporelles	8 000 €
0,45%	- Atténuations de charges	26 000 €
■ 2,33%	- Produits de gestion courante	134 315 €
■ 9,36%	- Produits des services	538 700 €
■ 12,65%	- Résultat de fonctionnement reporté	727 949 €
■ 18,76%	- Dotations subventions et participations	1 079 500 €
■ 56,30%	- Impôts, taxes et fiscalité locale	3 239 500 €

ACTUALITÉS

Urbanisation du secteur « Les Lilas »

Lancement de la procédure de concertation

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 15 février 2023, une procédure de concertation du public vient d'être lancée pour une durée de trois mois sur le projet d'aménagement du secteur " Les Lilas " .

Un dossier de présentation est mis à la disposition du public **sur les sites internet de la Commune** et de la Communauté d'Agglomération Valparisis.

Une adresse mail dédiée : projet-lilas@lafrette-surseine.fr ainsi qu'un registre mis à disposition en mairie permettent au public de formuler ses observations.

Une réunion publique d'information et d'échanges est programmée le 3 juin prochain.



Signature du protocole

Le 9 février en mairie, le protocole général relatif au programme d'aménagement du secteur " Les Lilas " a été signé par Monsieur le Maire, Demathieu et Bard Immobilier (l'aménageur et promoteur), 1001 Vies Habitat (le bailleur social) et l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France.

Le début d'une nouvelle histoire pour un nouveau quartier !



PI Jean-Pierre
TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DE JARDINS
Déplacement et devis gratuits
Tonte de pelouses
Taille de haies
Béchéage de jardins
Nettoyage haute pression
Lasure de boiserie extérieure

CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE
06 37 11 67 30 09 81 77 17 89
9, allée des Mésanges - 95530 La Frette sur Seine

Nouveaux propriétaires au Val Vert

Nous sommes très heureux d'avoir repris la crêperie Val Vert sur les Quais de Seine. Nous avons été conquis par ce cadre magnifique !



Le restaurant possède une terrasse idéalement située au bord de l'eau, en face de parkings gratuits. Les deux salles sont climatisées.

Nous vous proposons des galettes et crêpes typiquement bretonnes tournées sur billigs traditionnels avec de la farine IGP (Indication géographique protégée) provenant du Finistère.

Nous travaillons des produits frais de qualité et toutes les préparations des galettes et crêpes sont faites maison.

Avec les beaux jours, selon la météo, nous ouvrirons les samedis et dimanches après-midi pour une pause gourmande ou désaltérante en terrasse.

Une formule brunch sera proposée le dimanche midi de mai à septembre.

Horaires d'ouverture de la crêperie :

Lundi	12h-14h et 19h-21h30
Mercredi	12h-14h
Jeudi	12h-14h et 19h-21h30
Vendredi	12h-14h et 19h-21h30
Samedi	12h-14h et 19h-21h30
Dimanche	12h-14h

Adresse :

108 Quai de Seine - 95530 La Frette sur Seine
Réservation au
01 39 78 04 65 ou au 06 82 17 71 51

Suivez-nous sur
Facebook
(Val Vert)
ou Instagram
(valvert95) !

A très bientôt
Patricia et Franck



Nouveau à la Frette

L'entreprise E&so (Electricité et second œuvre), entreprise individuelle, implantée sur la commune depuis quelques mois, est spécialisée dans le secteur de l'électricité.

Son responsable, Tiago TINOCO possède une expérience professionnelle dans le domaine depuis plus de 15 ans. Ses domaines d'activités sont variés et l'entreprise propose tous types de travaux d'ordre électrique, dépannage, motorisation de portail, interphonie, réparations, éclairages extérieurs... De l'étude, à la planification en passant par l'estimation budgétaire, un devis vous sera transmis sous 48 heures.



Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à prendre contact par
Téléphone 06 66 30 79 15 ou par mail tiago.tinoco@hotmail.fr

Portrait d'élue

Carole BERGER-JACOB

" Je suis Frettoise depuis 1996, grâce à mon mari qui m'a fait découvrir cette jolie petite ville du Val d'Oise. Mère de deux enfants, j'ai représenté les parents d'élèves à l'école élémentaire Aristide Briand. Les enfants ayant grandi, j'ai souhaité m'impliquer à nouveau davantage, dans la vie de ma ville. J'ai donc rejoint l'équipe municipale aux dernières élections. Depuis le mois de janvier, je suis **conseillère déléguée à la vie culturelle**. Mon rôle est de promouvoir la culture au travers des associations culturelles, mais aussi d'organiser des expositions d'art au sein de l'espace municipal Roger Ikor. Je m'occupe aussi des manifestations culturelles au Petit Théâtre et dans la ville. J'ai à cœur de valoriser les talents Frettois mais aussi d'encourager et promouvoir la diversité des Arts avec les artistes des villes voisines et d'ailleurs."



Portrait d'élue

Bernadette VOOGSGERD

" Je suis arrivée à La Frette en 2011, où je me suis tout de suite beaucoup plu. Intéressée par la vie locale et notamment par les nombreux événements culturels de la ville, j'ai eu envie de m'investir personnellement en tant que conseillère municipale.

Depuis le début de cette année, je suis **conseillère déléguée à la Communication**, et j'ai à cœur de faciliter l'information entre la municipalité et les Frettois, au travers des médias de la ville, La Frette Magazine, le site de la ville, Illiwap et les réseaux sociaux.

Par ailleurs, je suis consultante en Ressources Humaines et mère de deux (grands) enfants."



Manifestation des maires

Ce sont 150 maires, dont Philippe AUDEBERT, et élus du Val d'Oise qui se sont rassemblés le 2 février dernier devant la Préfecture de Cergy afin d'alerter le gouvernement sur les difficultés budgétaires des collectivités territoriales prises en étau entre augmentation des charges, crise énergétique et baisse des dotations.

Ils ont également signé un courrier adressé aux parlementaires.



Plan de circulation

Comme annoncé, le nouveau plan de circulation sur le quartier du plateau a pris effet en janvier dernier et le quai de Seine a été fermé à titre expérimental en semaine de 7h30 à 9h entre la rue de la Gare et la rue Pasteur du 23 janvier au 17 février.

Vous avez été nombreux à nous faire part de vos avis et suggestions sur ce dispositif. Parallèlement, nous avons demandé au cabinet spécialisé qui avait réalisé le diagnostic initial de procéder à de nouveaux comptages lors de la fermeture expérimentale du quai de Seine.

Ces comptages ont conforté notre appréciation après plusieurs déplacements sur le terrain. Il ressort qu'une partie du trafic du quai de Seine a été orientée sur les voies du plateau sans pour autant être réduit significativement.

L'objectif n'était pas de reporter la circulation d'un quartier sur un autre, mais de décourager la circulation de transit dans notre commune.

En conséquence, la fermeture temporaire du quai de Seine en semaine a été abandonnée. Néanmoins, nous procéderons à des fermetures ponctuelles le week-end pendant le printemps et l'été, et les études pour la mise en place d'un dispositif ad-hoc ont été lancées.

En outre, nous réaliserons dans les prochains mois de nouveaux aménagements pour réduire la vitesse sur les voies à sens unique et pour modifier le stationnement.

Dans le cadre du plan vélo en cours d'élaboration, nous prévoyons également la création de pistes cyclables.

Enfin, quelques ajustements seront également opérés pour supprimer des "stop" inutiles et modifier la signalétique horizontale et verticale.

Notre démarche restera pragmatique avec comme seule boussole l'intérêt général.

Philippe AUDEBERT

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

01 84 27 06 85

13 Les Maradas Verts
95300 Pontoise

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

Travaux de réhabilitation du Viaduc SNCF

Le viaduc qui franchit « le grand ravin » de la Frette dont la construction a débuté en 1889 et fut terminée en octobre 1890 a été réalisé en pierre de taille. Il est aujourd'hui plus que centenaire et cet ouvrage fait partie du décor familial de la Frette.



Les services de la SNCF ont missionné une entreprise afin de procéder aux travaux de réhabilitation du Viaduc SNCF situé rue Jean Lefebvre.

La durée prévisionnelle des travaux est de 3 mois et demi à partir de début mars.

Les travaux sur les piliers et la voute centrale du Viaduc sont programmés sur plusieurs phases et comprendront le débroussaillage du talus SNCF, la pose d'échafaudages, le nettoyage à haute pression, la réparation de la corniche, la reprise de joints, le rejointement de la maçonnerie, le nettoyage de la voute et de la façade

Afin de sécuriser le chantier, la circulation se fera par demi-chaussée libre alternée par des feux tricolores, rue Jean Lefebvre. Le stationnement sera interdit des 2 côtés de la voie sur 50 mètres de part et d'autre du chantier.

Pour assurer la sécurité des piétons, un cheminement sécurisé du côté impair sera mis en place de jour comme de nuit.

La circulation sera interdite rue de la Ville de Paris sur le tronçon compris entre la rue Jean Lefebvre et le chemin Latéral du 6 mars au 13 juin 2023.



ENVIRONNEMENT

Lutte contre les nuisances sonores liées à l'activité de l'aéroport Paris - Charles-de-Gaulle :

Les 15 maires de Val Parisis Agglo proposent des pistes d'amélioration des procédures



La communauté d'agglomération Val Parisis représente 15 communes et 300 000 habitants. Bien que située administrativement en dehors des zones définies dans le cadre du plan de gêne sonore de l'aéroport de Paris – Charles-de-Gaulle, sa population subit de manière constante et répétée les nuisances liées à l'activité aérienne.

L'agglomération et les villes n'ont cessé, depuis plusieurs années, d'alerter les autorités nationales sur ces dangers et de soutenir les nombreuses propositions faites par les collectivités territoriales et les associations d'usagers pour améliorer la situation.

Un travail a été mené en 2022, en lien avec les associations concernées et des experts, pour proposer des solutions visant à diminuer les nuisances vécues par les habitants de Val Parisis du fait du trafic Paris – Charles-de-Gaulle.

Un courrier signé des 15 maires de la communauté d'agglomération a ainsi été envoyé au ministre des Transports le mois dernier, accompagné des mesures pour réduire le bruit et la pollution chimique liés au transport aérien autour de l'aéroport Paris – Charles-de-Gaulle :

- **Proposition 1 :**
le recours accru à des approches face à l'ouest
- **Proposition 2 :**
l'usage en journée de la procédure Z, une trajectoire qui implique une altération de cap vers le nord pour éviter les zones habitées qui sont droit devant
- **Proposition 3 :**
une meilleure adéquation entre la piste assignée et la direction du départ
- **Proposition 4 :**
l'adaptation des trajectoires d'approche au trafic
- **Proposition 5 :**
rendre obligatoire le kit de retrofit pour les Airbus A320 pour transformer les avions existants en modèles à hydrogène

Désormais les 15 maires de la communauté d'agglomération appellent le ministre des Transports à s'appuyer sur les réalités vécues par les populations et sur les exemples concrets venus de l'étranger, afin de trouver un juste équilibre entre les intérêts des exploitants et la santé des populations.

Gouvernance du SIAAP

Lors du Conseil Municipal du 15 février dernier, Monsieur le Maire a proposé l'adoption d'une motion relative à la gouvernance du Syndicat Interdépartemental de l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP).

Pour des raisons historiques, seuls les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et la ville de Paris siègent au conseil d'administration du syndicat, excluant de fait les collectivités territoriales de grande couronne.

Ni le département du Val d'Oise, ni la communauté d'agglomération Val Parisis, ni les communes concernées, dont les territoires subissent les nuisances des usines du SIAAP, ne sont donc représentées au sein de la gouvernance de ce syndicat.

Depuis plusieurs années, plusieurs incendies et accidents chimiques majeurs s'y sont développés de façon inquiétante, sans que les élus

locaux des territoires mentionnés n'en soient informés dans des délais convenables, ni associés aux mesures de protection et de traitement prises en conséquence par les autorités préfectorales.

Il est pourtant essentiel que les élus concernés puissent exercer leur devoir de vigilance quant aux risques que représentent ces installations pour les populations et l'environnement.

Par conséquent, la Commune de La Frette-sur-Seine en association avec les communes concernées et la communauté d'agglomération Val Parisis a demandé au Gouvernement de soumettre une modification du mode de gouvernance du SIAAP par voie législative, permettant au conseil départemental du Val d'Oise et/ou aux collectivités concernées d'intégrer le conseil d'administration de ce syndicat.

Cette motion a été approuvée par le Conseil Municipal à l'unanimité.



ET
Espace Transactions
1ère agence de La Frette

Achat - Vente - Location

*Un projet, une question...
Mikel CIORDIA et son équipe
vous accueillent face à la gare.*

01.34.50.09.14 - www.agenceet.fr
BMS IMMOBILIER 1, rue marcelin Berthelot 95530 La Frette sur Seine

TRANSPORTS

Nouvelles bornes de recharges électriques

À compter du 1^{er} mars 2023, la gestion des bornes de recharge pour les véhicules électriques de la communauté d'agglomération Val Parisis est confiée au Sigeif

Actuellement en service dans les quinze communes de la communauté d'agglomération Val Parisis, les 82 bornes ont été intégrées au réseau du Sigeif (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France) à partir du 1^{er} mars 2023. Leur exploitation est confiée à Izivia, filiale d'EDF, opérateur actuel du réseau du Sigeif.

Améliorer le service rendu aux usagers

Ce transfert de la gestion de compétence de la communauté d'agglomération Val Parisis vers le Sigeif a pour objectif d'améliorer le service rendu aux usagers en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise d'un service public pérenne et fiable. Avec à ce jour, 770 points de recharge et 1 000 prévus fin 2023, le réseau du Sigeif est le premier réseau public de recharge électrique en Île-de-France (hors Paris).

Pour les usagers, le changement de gestionnaire permet une facturation ajustée, à la minute et non plus au quart d'heure. La grille tarifaire proposée par le Sigeif prend en compte les caractéristiques techniques des véhicules en ajoutant une tranche de prix pour les bornes de 22 kW.

Les usagers bénéficient d'un réseau de bornes de recharge aux puissances variées avec, d'ici 2024, des bornes puissantes en courant continu.



Depuis le 1^{er} mars 2023, les 83 bornes de recharge électrique implantées sur le territoire de la communauté d'agglomération Val Parisis sont intégrées au réseau du Sigeif, qui en a confié l'exploitation à Izivia, filiale d'EDF.

Une grille tarifaire qui évolue



► La facturation de la recharge de votre véhicule s'effectue à la minute et non plus au quart d'heure entamé.



► Elle prend mieux en considération les limitations techniques des véhicules avec une tranche de prix supplémentaire sur les bornes à 22 kW. Cette nouvelle offre tarifaire (11 kW) s'ajoute à la proposition précédente pour les capacités de charge à 7 et 22 kW.

Des moyens de paiement variés



► Par carte bancaire avec un paiement à chaque recharge via un smartphone.

► Via le Pass actuel Freshmile (sans abonnement) ou en souscrivant à celui d'Izivia.



Grille tarifaire

Tableau comparatif entre les prix de Freshmile et d'Izivia, nouvel opérateur des bornes

Bornes	Puissance maximale absorbée par le véhicule	Durée	Période	À partir du 1 ^{er} mars 2023	
				Freshmile	Izivia ou CB
7 kW	7 kW	2 h	Journée	6,26 €	4,80 €
22 kW	7 kW	2 h	Journée	6,26 €	4,80 €
22 kW	11 kW	50 min	Journée	3,24 €	3 €
22 kW	22 kW	40 min	Journée	3,99 €	2,80 €
22 kW	7, 11 ou 22 kW	12 h	Nuit	29,20 €	10 €

Montants estimés selon la grille tarifaire applicable à ce jour.

ASSOCIATIONS

RV DU TEMPS LIBRE



55, quai de seine
95530 La Frette-sur-Seine
Renseignements : 06 87 74 37 20
rvtl.lebureau@gmail.com
www.rendezvousdutempslibre.com

Vous êtes libres le mardi après-midi de 14h30 à 17h30 et vous aimez jouer, venez nous rejoindre !!
Il faut simplement s'inscrire à l'association « Les rendez-vous du temps libre ».



TATASSES ET COMPAGNIE

8 rue du Plateau
95530 La Frette-sur-Seine
Réservation par mail : tatasses.compagnie@yahoo.com

Depuis le mois d'octobre 2022, La Frette accueille une nouvelle troupe de théâtre, "Tatasses et Compagnie". Derrière ce nom surprenant se cachent 4 amis, **Delphine, Philippe, Valérie et Yves** qui partagent depuis longtemps la passion du théâtre et plus particulièrement le théâtre de boulevard. La crise sanitaire a mis à mal l'ancienne

compagnie de théâtre yvelinoise dans laquelle ils se sont connus. Ils ont donc décidé de monter leur propre troupe. **Vous pourrez les découvrir les 9 et 10 juin 2023 à 20h30 au Petit Théâtre** dans une comédie de café-théâtre "Le bal des crapules" de Luc Chaumar, une pièce où l'on ne s'ennuie jamais !
10 euros l'entrée

L'OISE AUX LYRES



Salle Paulette Aragon
95530 La Frette-sur-Seine
www.oiseauxlyres.asso-web.com

Et si on allait au concert ...

La chorale l'Oise aux Lyres, accompagnée par les chœurs, Claire Joie de Sartrouville, l'Oiseau Rebelle de Corneilles en Paris, et le Chœur Cergy Boucle d'Oise, préparent la Misa Tango de Martin Palmeri, messe chorale sur des sonorités de Tango.

Nous donnerons **2 concerts**, le 10 juin à l'église Jean XXIII à Sartrouville à 20h30 et le dimanche 18 juin à l'église du Christ Roi à Corneilles en Paris, à 17h.

Nous ne pouvons malheureusement pas chanter à l'église de La Frette car nous serons plus de 100 choristes et 5 musiciens.

Rendez-vous au mois de juin, pour venir écouter cette superbe messe aux sonorités argentines !

(comme chaque année, l'Oise aux Lyres se produira le 21 juin à l'église de la Frette sur Seine pour la fête de la musique).

Brigitte CESARIO

94 ter, quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine

Tél. : 01 34 50 09 78

snlafrette@free.fr

www.snlafrette.fr



L'hiver a été l'occasion pour de nombreux jeunes sociétaires de 7 à 77 ans de participer aux activités d'entretien des bateaux et de cours théoriques du samedi.

La reprise de la navigation est prévue pour le début du mois d'avril et la première régates est prévue le dimanche 16 avril.

Le club de voile organisera ses traditionnels bap-têmes de voile à l'occasion de la fête de la Seine, l'après-midi du 14 mai, une journée porte ouverte est également prévue début juin pour la fête du sport avec séance d'essai pour les scolaires intéressés.

Les amateurs de dériveurs pourront participer aux épreuves de dériveurs du championnat départemental de voile remporté en 2022 par les SNF dès le mois d'avril.

Ne manquez pas l'arrivée spectaculaire de la **Descente de Seine** et de ses nombreux voiliers des clubs situés en amont, le dimanche 11 juin et le pardon de la batellerie à Conflans Sainte Honorine le 24 juin.

Nos voiliers animeront donc à nouveau le plan d'eau très prochainement.

François Perche, président des SNF

HOMMAGE À JEAN CHEVALIER, MAÎTRE VOILIER FRETTOIS



Le Frettois le plus connu des «voileux» dans notre pays nous a quitté discrètement en sa centième année au milieu du mois de janvier 2023.

Jean Chevalier, maître voilier, avait installé son atelier à La Frette sur Seine au début des années soixante dans une ancienne maison de vigneron située à quelques encablures de la Seine et du club de voile.

Il a produit et réparé des milliers de voiles jusqu'à sa retraite pour des plaisanciers et des régatiers de toute La France qui, grâce à lui, savaient où se trouvait La Frette et reliaient ainsi le nom de la commune aux voiles qui habillaient leur bateau.

Jean Chevalier était **réputé pour la qualité de ses voiles** utilisées par de nombreux champions, au fil des ans, en dériveur, en quillard de sport et en croiseur côtier.

Il dessinait lui-même ses plans de voilure, procédait au traçage et à la découpe des différents pan-

neaux (les laizes) avant de les assembler avec sa machine à coudre.

Chacune de ses voiles était adaptée, et personnalisée pour son utilisateur, **cet artisan hors pair** était aussi un artiste, un peintre, un photographe de talent ainsi qu'un équipier apprécié en croisière.

D'une rare curiosité intellectuelle, passionné par l'histoire du yachting, il était parfois sollicité pour reconstituer les plans de voilure de répliques de bateaux anciens comme en 1996 le «Roastbeef» du célèbre peintre impressionniste Gustave Caillebotte.

Il était également passionné par l'histoire de la commune sur laquelle il pouvait se montrer intarissable.

Celles et ceux qui ont eu la chance de fréquenter son atelier, ont souvent bénéficié d'une formation pratique les associant à la fabrication ou à la réparation de leurs voiles dans un esprit de compagnonnage.

Cet artisan **généreux et sans a priori** accordait la même attention à tous ses clients qu'ils soient dirigeants de clubs de voile, champions de leur série, simples plaisanciers ou même un peu originaux comme cet amateur de vélo à voile.

La Coupe Chevalier était une régates annuelle importante du club de voile où lors de la remise des prix, chaque concurrent se voyait remettre un sac à voile numéroté spécialement cousu pour la circonstance.

Jean Chevalier aura été un acteur incontournable du développement de la plaisance en France, il appartient désormais à l'histoire de la Frette sur Seine.

Nos pensées vont à sa famille en ces moments de peine.

François Perche, président des SNF

LE LIONS CLUB



46, Rue du Général de Gaulle
95220 Herblay-sur-Seine
lions.sannoisherblaylafrette@gmail.com

COLLECTE DE LUNETTES USAGÉES

Organise une collecte de lunettes usagées
(avec ou sans étuis) **de mi février à fin juin 2023.**

Les lunettes sont recyclées et offertes à ceux qui en ont besoin à travers le monde entier.

On compte sur votre générosité.

Divers points de collecte à La Frette :

Mairie de La Frette, La Bibliothèque, Agence immobilière Espace Transaction, Agence Immobilière Stéphane Plaza, Pharmacie du Petit Pont et U express.

Merci beaucoup.

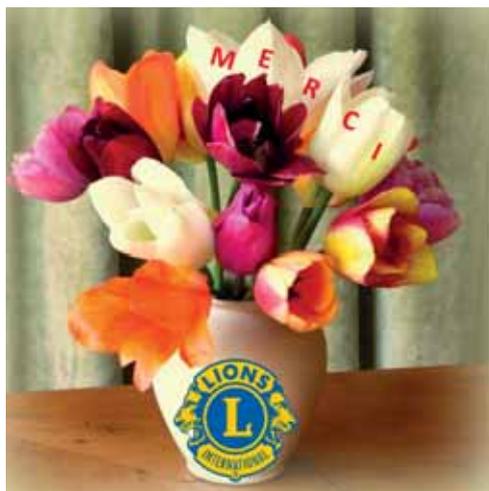


GRANDE COLLECTE DE TULIPES

Au profit des enfants atteints du cancer, de maladies rares et de cécité organisée par le Lions Club a été une très belle réussite à la Frette

Plus de 1 500 tulipes ont été vendues pendant le week-end du 11 et 12 mars 2023.

Le LIONS Club remercie tous les membres bénévoles du Club ayant participé à cette action, au soutien de la municipalité et bien entendu aux nombreux Frettois et Frettoises qui sont venus renforcer le partenariat.



APPRENDRE L'ANGLAIS



Bibliothèque municipale
31 rue des chariots
95530 La Frette-sur-Seine
Laure et Roman : 01 39 31 50 81

Avec la mondialisation, parler une langue étrangère et principalement l'anglais est un atout majeur pour les activités professionnelles et les loisirs lorsque vous voyagez à l'étranger.

Nous vous proposons pour les personnes en activité et les étudiants niveau bac de **se retrouver à la Bibliothèque Municipale le samedi après-midi**

afin de converser en anglais de façon conviviale et surtout d'améliorer ses connaissances.

L'encadrement est bénévole, si vous êtes intéressé, merci de contacter nos bibliothécaires Laure et Roman qui recevront vos inscriptions aux heures d'ouverture de la bibliothèque au 01 39 31 50 81.

ESF SECTION DANSE

Salle Albert Marquet et Salle du Dojo
95530 La Frette-sur-Seine
Tél. : 06 24 37 53 37
esfgymdanse@gmail.com
www.esf-danse.fr



Les 60 danseurs et danseuses, âgés de 3 à 23 ans de la section danse de l'Etoile Sportive Frettoise, vous donnent rendez-vous le **samedi 17 juin à 20h15** à la salle Albert Marquet pour leur spectacle de fin d'année. Leur professeur Marie Bamouh a créé la chorégraphie et la mise en scène de ce spectacle intitulé "Nos origines". Il vous faudra attendre le 17 juin pour savoir ce qui se cache derrière ce titre...

Entrée : 2 euros

(dans la limite de 10 euros pour les familles nombreuses).

Un entracte sera proposé avec boissons et gâteaux à la vente au bénéfice de l'association.



Cours de danse Modern'Jazz, Initiation à la danse,
Éveil à la danse, à partir de 3 ans, pour enfants, adolescents et adultes.

L'ECOLE DE DANSE FRETTOISE EST HEUREUSE ET FIÈRE DE SES ÉLÈVES ET PROFESSEURS.

En effet, plusieurs événements viennent couronner nos efforts :

Deux élèves, **Salomé et Paloma**, ont été présentées à l'admission pour l'Ecole de Danse de l'Opéra National de Paris. Les premières sélections ont permis à ces deux élèves de passer l'étape suivante. Résultats en avril. Nous souhaitons bonne chance à ces deux brillantes élèves.

D'autre part, **Marie, professeur et son élève Lana ont été sélectionnées** « Révélation des Etoiles » pour participer à une compétition internationale, le World Championships of Performing Arts 2023 qui se déroulera en juillet 2023 à Los Angeles.

Représenter la France lors de ce magnifique événement est un honneur pour l'Ecole et une chance incroyable pour les participantes. Plus de 60 pays participent à cet événement dans des domaines artistiques différents tels que la musique, la comédie, le mannequinat ou la danse. Nous leur souhaitons le plus grand succès dans cette belle aventure à laquelle elles pourront participer sous réserve de sponsoring car le coût en est élevé.



LA FRETTE VILLAGE



95530 La Frette-sur-Seine
contact@lafrettevillage.com

L'Assemblée Générale de La Frette Village s'est déroulée le 9 mars à la salle Paulette Arragon ; ce fut l'occasion pour les nombreux participants de faire le point sur tous les dossiers environnementaux de notre ville.

Ont notamment été évoqués :

- les essais relatifs au **nouveau plan de circulation**, les nuisances dues au passage des trains de fret (Serqueux-Gisors), celles liées à Roissy avec la reprise du trafic après la crise du Covid.
- les différents **projets d'urbanisation** sur la ville ont été également évoqués, en mettant l'accent sur la nécessité de préserver le cadre de vie de la « Perle du Val d'Oise ».
- la situation de **Seine Aval** a retenu aussi l'attention après la dernière fuite de biogaz, le 21 octobre 2022, suivie de la réunion de la « Commission de Suivi de Site » (le 17 novembre) où j'ai représenté notre association.

Il a été unanimement demandé que le SIAAP améliore le processus d'information en cas d'incidents sur la station et que sa gouvernance soit revue, comme nous l'avons souvent réclamé. Il est, en effet, anormal qu'aucune représentation du Val d'Oise et des Yvelines ne soit assurée au sein de son Conseil d'Administration.

La Frette Village se félicite donc du vote d'une délibération dans ce sens par le Conseil Municipal de La Frette le 15 février. Le Conseil Départemental du Val d'Oise avait fait de même, le 15 janvier.

Maurice CHEVIGNY
Le Président

DON DU SANG



2 avenue des Lilas (en face du 33)
95530 La Frette-sur-Seine
jp.roscoet@wanadoo.fr
www.mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr

Au cours de notre assemblée Générale le 18 février, M^{me} REDION a confirmé son désir de quitter la Présidence de la section de La Frette.

M. DELOUCHE a été élu à cette présidence, M^{me} REDION devient vice-présidente.

MERCI MME REDION



En outre notre nouvelle vice-présidente a reçu la médaille d'Officier dans l'Ordre du Mérite du sang pour l'ensemble de son soutien au bénéfice du don du sang.

Lors de la collecte du 27 janvier nous avons reçu **49 donateurs, trop peu nombreux**, pour répondre aux besoins des malades.

Une nouvelle collecte vous attendra le 9 juin prochain. Venez nombreux, parlez-en à votre entourage, vos amis, vos parents.

Nous devons absolument augmenter le nombre de dons dans notre commune.

Eric DELOUCHE et Jean-Pierre ROSCOUËT

Inscrivez-vous sur : mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr
puis cliquez sur l'onglet : **je trouve une collecte**

CADRE DE VIE FRETTOIS

44 rue de la gare
95530 La Frette-sur-Seine
Tél. : 06 07 29 25 69
association@cadredeviefrettois.com
www.cadredeviefrettois.com



Parmi les activités de notre association, l'une d'elles consiste à organiser des ventes au profit des associations de protection animales.

Lors des vides maisons qui nous sont proposés, nous récupérons également du matériel pour les personnes à mobilités réduites. Celles-ci est stocké au niveau de notre association et redistribué sur notre commune et à proximité dans le cadre de l'entraide et du CCAS de la Frette-sur-Seine.

Lorsque le stock devient trop important, une partie est alors envoyé à Madagascar ou en Afrique.

Aussi n'hésitez pas à faire appel à nous directement ou via le CCAS si vous avez besoin de matériel ou des objets à nous donner.

Merci d'avance de communiquer autour de vous sur cette action commune entre notre association et le CCAS de notre ville.

A très bientôt

Marie-Hélène GOIX

présidente de l'association Cadre de Vie Frettois et membre du CCAS de La Frette-sur-Seine

LA FRETTE SUR SEINE-JUDO

Avenue des Lilas
95530 La Frette-sur-Seine
Tél. : 07 66 05 50 76
lafrettejudo1@sfr.fr

www.lafrettejudo.com / Facebook du club @LaFrettesurseineJudo



- Pauline PETOLLA a reçu officiellement le diplôme de **Ceinture Noire 4^e Dan** lors du Kagami Biraki (cérémonie des vœux) du département.

- **Coupe de Sannois :**

Lucie LAPLACE, Antoine NOYELLE et Nôh-Lan FLORI sont montés sur la **première marche du podium en Poussins**.

Rayan JAYASURIYA **vainqueur en Mini-Poussins** pour sa première compétition.

- Emmanuel THIERY de REMBAU et son partenaire Cyril STEINER (de l'AS Luzarches) **ont remporté les Championnats d'Ile de France « Kata »**, en catégorie « Kime no Kata ».



HANDBALL CLUB DU PARISIS



COSEC - Rue de l'Orme Macaire
95220 Herblay-Sur-Seine
Tél. : 06 26 79 85 65
communication.hbcp95@gmail.com
www.hbcparis.fr

Le Handball Club du Parisien anime des interventions scolaires dans les établissements Aristide Briand et Calmette et Guérin depuis le mois de Janvier et jusqu'à la fin de mois de Mars.

Les enfants de ces écoles ont pu découvrir le handball grâce à **11 semaines d'interventions**, pour un total de **88 heures d'animation**.

Les séances ont lieu du lundi au vendredi (excepté le mercredi), tous les après-midi, dans la salle Albert Marquet de 14h00 à 16h00.

Chaque semaine, ce sont 8 classes de 25 élèves, qui bénéficient des séances de handball, soit près de 200 élèves.

Depuis le 1^{er} février, **un nouveau créneau a été ouvert** pour la découverte du handball en club, dans la même salle, de 9h30 à 11h00.

Douze enfants (garçons et filles) sont venus essayer et souhaitent s'inscrire au handball.

Les séances sont évidemment ouvertes afin d'accueillir des enfants pour de nouveaux essais.



ESF TENNIS CLUB



Salle Albert Marquet, avenue des Lilas
95530 La Frette-sur-Seine
Jean-Jacques : 06 09 86 54 67 - Joël : 06 86 86 64 11
www.esftt.com

Profitez de l'adhésion Printemps Été, du 1^{er} avril au 30 septembre à partir de 90 euros. Pendant les vacances scolaires nous vous proposons des **stages enfants et adultes**.

ME VOILA BIENTÔT DE RETOUR A LA FRETTE



En raison des travaux rue de la Gare
Retrouvez-moi courant avril
à ma nouvelle adresse provisoire.
Au plaisir de vous revoir bientôt.



CCAS

Galette des Rois

Cette année, une galette des rois a été proposée à nos seniors le jeudi 26 janvier 2023 à la salle Paulette Arragon. **Plus de 50 personnes** étaient présentes. Monsieur le Maire a présenté le film institutionnel sur La Frette sur Seine et Monsieur Pierre CLEMENT nous a fait profiter d'un montage-photos du voyage en Andalousie qu'il a réalisé.

Quelques délicieuses galettes ont été partagées et l'après-midi a permis de se retrouver et d'échanger.



Dépistage auditif

Deux journées de dépistages gratuits assurés par des audioprothésistes du centre « Cent pour son audition » de Sartrouville ont eu lieu les jeudis 9 et 16 février. Activité gratuite qui a beaucoup plu aux Frettois inscrits. **28 personnes ont pu bénéficier** de cette prestation.

Une expérience à renouveler !



Livraison de la résidence intergénérationnelle rue du Professeur Calmette

Cette résidence compte **97 logements et est labellisée « Maisons de Marianne »**, qui est un concept d'habitat social pour l'autonomie et le lien intergénérationnel. Cette nouvelle structure est dédiée à la famille, à la solidarité et à la convivialité.

C'est un lieu d'échanges entre résidents de tous âges. Elle est composée d'appartements allant du T1 au T4. Les locataires sont actuellement en cours d'emménagement.



Portrait d'élue (CMJ)

" Bonjour,

je m'appelle Raphaël Pizzali, j'ai 14 ans, je suis au collège Saint Charles à Corneilles-en-Parisis. Mes passions sont la cuisine, le sport et les jeux vidéo.

J'aimerais bien, plus tard, avoir un restaurant à Paris.

J'envisage d'aller dans le lycée « Les compagnons du devoir » ou « Ferrandi ».

Je me suis engagé au Conseil Municipal des Jeunes car je voulais améliorer notre ville qui est la Frette-Sur-Seine, en faisant des projets, comme par exemple, mettre des affiches pour que le caca des chiens soit ramassé et non laissé par terre. Nous avons aussi participé à des sorties au musée de la grande guerre à Meaux, à l'Assemblée Nationale et au Sénat à Paris.

J'encourage tous les jeunes de mon âge à faire partie du CMJ pour s'initier à la citoyenneté."

Visite du Sénat

Les jeunes du CMJ ainsi que quelques membres du CCAS ont eu la chance de participer à la visite du Palais du Luxembourg.

Le collaborateur parlementaire Nicolas Thibault, du sénateur Arnaud Bazin, nous a reçus au Sénat et organisé la visite avec un guide. Ce fut une expérience enrichissante pour les jeunes et les moins jeunes et l'occasion d'apprendre que 348 sénateurs siègent au sénat qui assure la représentation des collectivités territoriales de la République.



ENFANCE - ÉDUCATION

Inscriptions périscolaires année 2023-2024

Le dossier périscolaire sera à télécharger à partir du **mardi 9 mai 2023 à 10h** sur le site de la Frette sur Seine.

Les documents **dûment complétés et signés** devront être déposés au service enfance et jeunesse durant les horaires d'ouverture de la mairie (ou dans la boîte aux lettres) **jusqu'au vendredi 16 juin 2023 dernier délai**.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Nouveauté rentrée 2023 :

Les familles procéderont elles-mêmes aux inscriptions et à la réservation des activités de leur enfant via le portail famille.

Ouverture des inscriptions et des réservations aux activités périscolaires :

Mercredi 12 juillet 2023 à 13h30

Le mode d'emploi sera transmis avec le dossier périscolaire.

Prochaines dates importantes

- **du 24 avril au 5 mai :** Vacances de Printemps 2023
Clôture des inscriptions : Vendredi 24 mars 2023
Clôture des annulations : Lundi 10 avril 2023
- **du 10 juillet au 1^{er} sept. :** Vacances d'été 2023 (Rappel : fermeture des accueils du 7 au 18 août inclus.)
Clôture des inscriptions : Samedi 10 juin 2023
Clôture des annulations : Lundi 26 juin 2023
- **Accueil des enfants :** Mille Pattes pour les maternels,
L'Amstramgram pour les élémentaires
Horaires d'ouverture : 7h à 19h
 - accueil matin : 7h à 9h30
 - accueil soir : 16h30 à 19h
- **Lundi 4 septembre :** Rentrée scolaire



Le **viager** avec Elodie MERLIN

**Et si le viager
était fait pour vous ?**
Discutons de ce projet ensemble !

Un seul numéro : 07 63 72 60 92

Elodie MERLIN, Conseillère en Immobilier (EI) : elodie.merlin@capifrance.fr

Zoom sur les accueils de loisirs

Mercredi 8 février une journée un peu spéciale attendait les enfants des accueils de loisirs.

En effet, nous avons tous passé cette **journée en pyjama**, petits et grands, les doudous étaient bien évidemment conviés à cette journée.

Au programme :

Petit déjeuner, relais de doudous, création de masques de nuit, contes, gaufres party : une vraie journée cocooning.



Durant les vacances d'hiver, **un zoo s'est installé** au « Mille Pattes ». Toute la semaine, les enfants ont découvert différents animaux vivants sur la banquise.

Le vendredi, dans la cour de l'école Aristide Briand, les enfants ont mis en scène toutes leurs créations, les parents ont pu visiter ce zoo éphémère et glacé.



Une 10^e classe dès la rentrée prochaine à l'école élémentaire Aristide Briand.

Depuis maintenant plusieurs années et notamment suite au COVID-19, nous remarquons une augmentation des arrivées sur la ville et cela a pour conséquence des effectifs scolaires en hausse.

Cela fait maintenant plusieurs mois que la ville mène des démarches auprès de l'inspection académique pour alerter sur l'évolution du nombre d'élèves sur les 2 secteurs de la ville : Aristide Briand et Calmette et Guérin.

Sans avoir besoin d'attendre la fin d'année scolaire, nous venons d'avoir une bonne nouvelle : l'ouverture d'une classe supplémentaire sur l'élémentaire A. Briand à la rentrée 2023/2024. Nous espérons qu'une autre ouverture suivra sur l'école primaire Calmette et Guérin.

M. le Maire et son adjointe en charge de l'enfance et de l'éducation se félicitent de la décision de l'Education Nationale et de la collaboration avec l'Inspecteur de l'Education Nationale, M. Jérôme DAVID.

En passant de 9 à 10 classes, les conditions de travail seront optimales pour les équipes pédagogiques ainsi que pour les apprentissages des enfants, évitant ainsi une surcharge des classes.

Les services de la ville sont mobilisés pour la mise en place de cette nouvelle classe et de nouveaux investissements sont déjà prévus par la municipalité.

CULTURE ET ANIMATION DE LA VIE LOCALE

Exposition A2 constructions abstraites

Les plasticiens CHADEBEC et DEC étaient de retour à l'espace Roger Ikor pour l'exposition "**A2 constructions abstraites**".

Cécile RILHAC, notre Députée et notre Maire ont inauguré cette exposition en présence de nombreux frettois.



Récital de Piano à 4 mains

Salle comble au Petit Théâtre, le dimanche 12 mars pour ce magnifique récital piano, où Tatiana Bautier et José Abel Gonzales nous ont interprété Schubert, Ravel, Dvorak et Milhaud, à 4 mains.



Tapiserie Décoration

Sièges tous styles - Rideaux - Coussins
Cannage & paillage traditionnels



MH
d'
Marianne
d'HARDIVILLERS

travail soigné et de qualité
déplacements et devis gratuits uniquement sur rendez-vous
06 50 45 52 34 39 bis rue de la gare • la frette sur seine

Soutenez la culture !

Create For Better Life
85ter Quai de Seine - 95530 La Frette-sur-Seine
Tél. : 06 01 80 58 13
art@create-for-better-life.com
www.create-for-better-life.com



Create-For-Better-Life (CFBL) est une **association « laboratoire de soutien à la création »**, créée par l'artiste frettois Christophe Julien dit DEC. Les langages les plus divers de l'Art peuvent être abordés. Partenaire du Téléthon, l'association mène et concrétise des actions culturelles telles que le Concours de Nouvelles, la nouvelle lecture du parcours frettois des peintres, Nuit Blanche. Sur La Frette, elle a participé à la mise en œuvre de spectacles (Anachronisme), de pièce de théâtre (Le Minotaure), et de nombreuses expositions dont A l'amour, Paper fantaisie, Sequan'Art, chadebec affiches, Art and Life, et l'Art dans la poche.

L'association continue ses projets mais elle a besoin de vous pour maintenir ses ambitions. DEC a imaginé **La Frette-sur-Seine au fil des saisons**. En vous faisant plaisir, vous pouvez vous offrir une affiche (15 euros/pièce) ou l'année pour 50 euros (informations sur le site). Collectionneurs, profitez-en !

Vous pourrez retrouver en format virtuel (numérisation 360°), l'exposition A2, Constructions abstraites comme toutes les autres expositions imaginées et mises en œuvre jusqu'à ce jour, sur le site de l'association.

Les prochaines actions en date sont le Concours de Nouvelles III^e édition.

Si le soutien est commun, le rayonnement culturel s'accomplira.

Concours de Nouvelles III^e édition

L'association Create-For-Better-Life concrétise l'action avec une édition limitée, valorisant les écrits des lauréats.

Pour cette nouvelle édition, les nouvelles déjà enregistrées par le Comité de Lecture, viennent de tous les coins du monde. Forte de son succès, la thématique de la Fantaisie/Fantastique est reconduite et les inscriptions étaient recevables jusqu'au 31 mars.

La remise des prix aura lieu au Petit Théâtre, **le samedi 24 juin**, dans l'après-midi. Tous les renseignements sont disponibles sur le site de l'association.

Il n'est jamais trop tard pour s'y mettre !

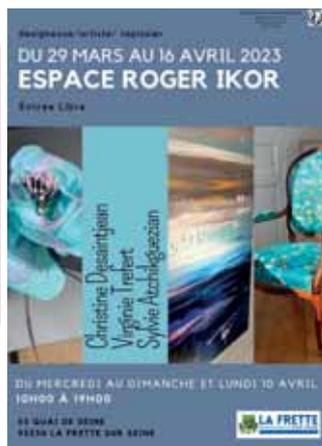
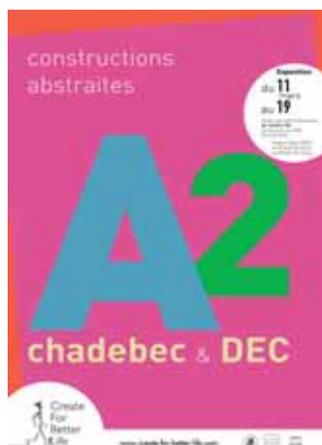


Espace Roger Ikor

L'Espace Roger Ikor est un magnifique espace, où les artistes peuvent exprimer toute leur créativité et leurs talents. Tous les modes d'expression sont les bienvenus, car la diversité des artistes est une grande richesse.

Nous espérons que les expositions variées seront comme des parenthèses de contemplation, d'évasion et de gaieté dans nos vies ...et qu'elles susciteront peut être de futures vocations....

Programme des Expositions à Roger Ikor



Du 11 mars au 19 mars

A2 Constructions abstraites Bernard Chadebec et Dec

Du 29 mars au 16 avril

rencontre de trois types d'arts (la peinture, la sculpture et la tapisserie) avec Virginie Trefert, Christine Desaintjean, Sylvie Atchikguezian

Du 6 au 14 mai

Francis Politzer et Philippe Combe, peintures et sculptures sur bois

Du 20 mai au 3 juin

Lydie Konstantin et Fabienne Vincent, céramiste et peintre

Du 10 au 18 juin

Fanny Fage et Inge Bruinenberg, peintres

Les 24 et 25 juin

L'atelier des arts Frettois

Le Petit Théâtre

Le **Petit Théâtre** a été aménagé pour recevoir des manifestations artistiques et culturelles variées et permettre aux Frettois de se divertir. Le programme proposé pourra être aussi bien, des pièces de théâtre, que du stand up, des concerts Classique, Jazz, des concours d'improvisation, du cabaret....

Programme du Petit Théâtre



24/25 mars et 1/2/3 avril

les tréteaux de la Frette avec leur comédie « Chacun sa croix »

15 avril

Concert de jazz au Petit Théâtre

16 avril

Arts en Seine : Journée des peintres et artisans d'arts. Les quais recevront donc cette année le 16 avril les peintres et artisans d'arts pour une journée de créativité et d'inspiration. Les enfants seront également les bienvenus pour participer.

10 et 11 juin

Pièce de théâtre de l'association Tatasse et Cie

17 juin

Concert Motown au théâtre de verdure si la météo le permet, sinon au petit théâtre

VOTRE BIBLIOTHÈQUE



Que vous soyez inscrit sur Facebook, ou non, **rejoignez l'équipe de la bibliothèque**, sur leur page !

Vous y trouverez l'actualité des animations. **Assouvissez votre curiosité et cliquez !**

Ayez le réflexe, **bibliotheque.ville-la-frette95.fr**, ainsi, vous aurez le loisir de compulsurer notre catalogue en ligne, découvrir nos dernières acquisitions et prendre connaissance de l'ensemble de notre actualité.

A vos agendas

L'équipe vous propose pour ce mois d'avril un florilège d'animations :



1^{er} avril : « les ateliers de Babou »

Dès 6 ans, venez réaliser, en compagnie de Babou, notre jeune fleuriste, de magnifiques compositions florales. Vous découvrirez dans ses paniers des myriades de couleurs, des senteurs insoupçonnables, des fleurs aux noms imprononçables... laissez-vous guider par son savoir-faire et sa bonne humeur.

(25 euros par participants)



8 avril : « Histoires et comptines pour toutes petites oreilles »

C'est notre rendez-vous mensuel pour les moins de 3 ans. Durant une heure, de 11 h à 12 h, venez chanter et gazouiller avec votre enfant, en toute simplicité autour d'albums en compagnie de Laure. Eclats de sourire garantis !

Nos prochains rendez-vous Petite Enfance seront le samedi 13 mai, le samedi 10 juin et enfin le 8 juillet.



21 avril : « Histoires vagabondes »

Venez découvrir notre deuxième nocturne de la saison. L'équipe de La Grande Imposture se joint à nous afin de vous concocter un grand moment de surprise. Chut !

Nous ne dirons rien de plus... faites-nous confiance.

Si vous souhaitez participer à nos rendez-vous, les places sont limitées, la RESERVATION EST DONC OBLIGATOIRE : 01 39 31 50 81.

Nos coulisses

Ecoles : Petit poilu poursuit son voyage à travers le monde, les travaux réalisés en classe par vos enfants sont exposés à la bibliothèque. N'hésitez pas à pousser la porte afin de les admirer !!!

Même si les portes vous sont fermées, la bibliothèque continue de vivre et de raconter. Nous avons le grand plaisir d'accueillir, depuis le mois d'octobre, 6 enfants de l'**IME de Montigny**.

Une fois par mois, en compagnie de leur enseignante, nous partageons ensemble un moment de lecture et d'échange. Eux aussi désiraient ardemment participer au voyage de Petit Poilu. Ils ont, ainsi naturellement, choisi notre prochaine escale : **Venise**.

Venez absolument découvrir leurs pétillants masques. Un livre d'or est à votre disposition.

Les masques de Venise

A la bibliothèque municipale :
31 rue des Chariots
95530 La Frette-sur-Seine

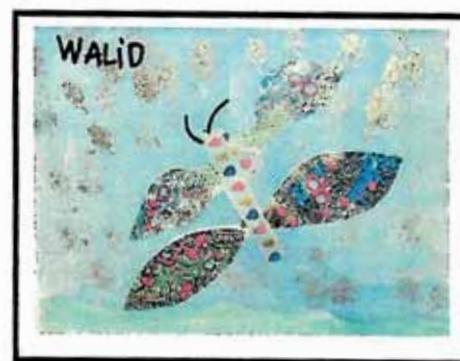
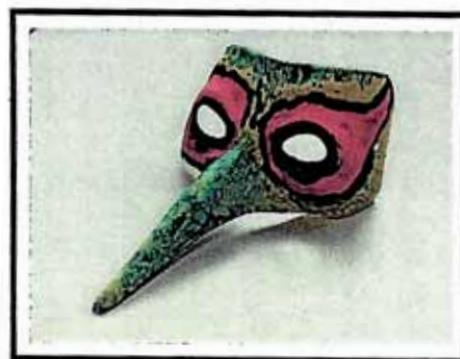
Du 18 février au 15 avril 2023

LES HORAIRES :

Dimanche et Lundi	fermé
Mardi	15 h 00 - 18 h 00
Mercredi	10 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 18 h 30
Jeudi	10 h 00 - 12 h 00
Vendredi	15 h 00 - 18 h 00
Samedi	10 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 00

VACANCES SCOLAIRES :

Dimanche et Lundi	fermé
Mardi	14 h 00 - 18 h 30
Mercredi	10 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 18 h 30
Jeudi	10 h 00 - 12 h 00
Vendredi	14 h 00 - 18 h 00
Samedi	10 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 30



Coup de cœur de Roman

Les Ombres blanches de Dominique Fortier.

Le récit prend place quelques jours après la mort de la poétesse Emily Dickinson. Nous sommes alors invités à suivre les tranches de vie de quatre femmes de son entourage qui, à leur manière, permettront la publication de ses poèmes et correspondances. Avec une plume poétique, juste et teintée d'un brin d'onirisme, l'auteur aborde les thèmes du deuil et de la postérité. Malgré un sujet dur d'apparence, Dominique Fortier nous offre une ode à la poésie et à la rêverie. Venez absolument découvrir leurs pétillants masques. Un livre d'or est à votre disposition.



Le bac traversier reprend du service à partir du 1^{er} avril !

Entre avril et septembre, le bac traversier vous permet, les samedis, dimanches et jours fériés, de rejoindre l'autre rive de la Seine pour vous promener dans le parc aménagé.

Informations pratiques :

- Jours et horaires de mise en service du bac : avril à septembre, samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
- La traversée est gratuite.
- A noter : le retour peut s'effectuer par le bac traversier d'Herblay-sur-Seine
- L'embarcadere se trouve derriere l'église.



Locations salles communales

La Commune dispose de 2 salles disponibles à la location :

- **Le Petit Gymnase** situé avenue des Lilas, Base de loisirs René Chollet pouvant accueillir 80 personnes (avec une petite cuisine).
- **La salle Paulette Arragon**, attenante à la Poste pouvant accueillir 40 personnes (avec une petite cuisine).

Le Petit Gymnase - 150m²



Pour toute information, vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie au 01 39 31 50 02 ou au 01 39 31 50 00

Naissances : la municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents

Anayah RAVINA
Zayd DJENCIC
Tomas PINTO DO NASCIMENTO
Mathis CHARLOT DA SILVA RIBEIRO



Mariages : la municipalité adresse ses félicitations aux nouveaux mariés

Papy BADILA LUKABU et Nancy MULANGA KALETA
Yves BOULANGER et Marianne MIAGAT
Patrick AUVRAY et Patricia GOURDE





Hommage

M^{me} Hélène Dumoulin

Hélène Dumoulin nous a quittés le 21 décembre 2022 dans sa 88^e année.

Elle était Frettoise depuis 1965. Avec son mari, Claude ancien Maire-Adjoint, ils ont été très actifs sur notre commune.

Hélène Dumoulin, surnommée avec respect et tendresse par certains « Madame Hélène » ou « Mamie Hélène », était une grande dame qui savait partager ses passions pour la Frette, les oiseaux, l'art et la cuisine avec ses amis et voisins.

Au niveau associatif, elle s'est investie, comme **Fondatrice de** « Cadre de Vie Frettois », auprès de « la Tranche fil » dont elle a été vice-présidente, « des Tréteaux de la Frette », « des Rendez-vous du Temps libre » et « des Amis de la Frette ».

Même âgée, elle n'hésitait pas à aider des voisins en difficultés, les visiter, les héberger, leur préparer des petits plats.

Elle était très appréciée et les nombreux messages et soutiens reçus en sont la preuve.

Tous amis et voisins ont de nombreux souvenirs à ses côtés et depuis sa chute début 2021, son absence de la Frette pesait déjà beaucoup. Un vide s'était installé - une place unique, atypique et irremplaçable.

Nous avons encore en mémoire les dîners organisés chez Hélène où elle conviait ses voisins "nouveaux frettois" pour faire connaissance et perpétuer ainsi "l'esprit village" qui nous caractérise à La Frette.

La commune perd un des siens les plus attachants et nous adressons à sa famille, de notre part et de celle du Conseil Municipal, **nos plus sincères condoléances.**

Philippe AUDEBERT,
Maire de la Frette-sur-Seine,
et **Marie-Hélène GOIX**



Hommage

M. Claude Jung

Son épouse et ses enfants ont le regret de faire part du décès le 11 février dernier à l'âge de 95 ans de Monsieur Claude JUNG. Il a été Conseiller Municipal de La Frette-sur-Seine durant de nombreuses années et était très attaché à sa ville (5 générations de sa famille ont été frettoises).

La Municipalité présente à la famille ses plus sincères condoléances.

GUIDE PRATIQUE CONTRE LES VOLS PAR RUSE OU PAR FAUSSE QUALITÉ QUI PEUVENT CIBLER LES SENIORS



PROTÉGEZ - VOUS ! PROTÉGEZ VOS BIENS !



POLICE NATIONALE
NOTRE VOCATION, C'EST VOUS !

Gendarmerie
nationale
Une force humaine



Vous êtes victime d'un vol « par ruse »

Ne paniquez pas

Prévenez immédiatement les services de police ou de gendarmerie.

Composez rapidement le 17 ; votre réactivité est un **facteur primordial** qui nous permet de quadriller efficacement et rapidement le secteur où les faits ont été commis et ainsi permettre l'interpellation du ou des individus.



Donner toutes les informations utiles : adresse de votre domicile, description du ou des auteurs (taille, tenue vestimentaire, etc...), mode opératoire succinct et préjudice.

Ne raccrochez pas, attendez que l'opérateur vous le demande.



Ne touchez à rien chez vous, ne remettez rien en place, en attendant le passage des forces de l'ordre qui relèveront les traces et indices laissés par les malfaiteurs.

Qu'est-ce que c'est ?

Un ou plusieurs individus usurpent une fausse qualité ou inventent un prétexte pour s'introduire au domicile d'une personne et détournent son attention dans l'objectif de lui dérober un bien ou des valeurs ou de lui soustraire une importante somme d'argent en contre partie d'un bien ou d'un service (entretien des haies et toitures par exemple).

Pour entrer dans votre domicile, les auteurs peuvent :

- inventer toutes sortes de prétexte : simulation de maladie, besoin d'un verre d'eau, etc...
- prétendre une fausse qualité : faux policiers, artisans, employés de mairie...

Comment vous protéger ?

Limiter l'accès à votre domicile, équiper votre porte d'un système de fermeture fiable : judas (œilleton) et entrebâilleur.

Lorsque la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, n'ouvrez jamais **immédiatement**. Demandez à voir une carte professionnelle ou un justificatif de passage. En cas de refus ou doutes, **ne laissez pas entrer**. Si vous vivez seul(e) ou par sécurité et dans la mesure du possible, demandez à une personne de confiance (voisin, ami, famille) d'être présent le temps de la visite. **Si vous vivez seul(e) ou par sécurité et dans la mesure du possible, demandez à une personne de confiance (voisin, ami, famille) d'être présent le temps de la visite. Sinon différez la visite.**

Si vous réalisez un contre-appel pour vérifier la qualité de votre interlocuteur, n'utilisez jamais les numéros fournis par cette personne. Utilisez ceux en votre possession (courriers, factures, appels d'urgence).

Si vous laissez une personne entrer chez vous



Ne la laissez pas sans surveillance. Suivez-la dans ses déplacements dans votre domicile.

Quelque soit le motif invoqué, ne révélez jamais à qui que ce soit où se trouvent vos objets de valeur, vos liquidités.



Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire ou les chiffres qui y sont portés (l'ensemble de ces chiffres permet des achats sur internet) et évitez de conserver beaucoup d'espèces à votre domicile.



Après le passage d'inconnus, vérifiez toujours la présence de vos numéraires et objets de valeur.

Un policier ou un gendarme se présente à votre domicile

Comment distinguer une vraie carte professionnelle de police ou de gendarmerie d'une fausse ?

Les policiers nationaux et les gendarmes disposent d'une carte imprimée recto-verso, d'un format carte bancaire, plastifiée et dotée d'une puce électronique. (Qu'ils soient en uniforme ou en civil, ils ont obligation de la détenir).



En cas de doute ou si la personne refuse de vous présenter sa carte,

COMPOSER LE 17

Les numéros d'appel d'urgence



Obtenez des conseils personnalisés auprès de **votre commissariat ou de votre gendarmerie,**

en composant les numéros suivants :

Pour la compétence police :

Commissariat de Cergy : 01 34 43 17 17
Commissariat d'Ermont : 01 30 72 66 66
Commissariat d'Argenteuil : 01 34 26 17 17
Commissariat de Sarcelles : 01 34 38 37 37
Commissariat de Gonesse : 01 34 45 19 00
Commissariat d'Engligny : 01 34 05 25 55

Pour la compétence gendarmerie :

Composez le « 17 » ou le numéro du groupement du Val d'Oise : 01.30.75.56.00

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter directement la brigade dont vous dépendez

 Gendarmerie du Val d'Oise

 @PoliceNat95

DDSP95

Gendarmerie
nationale
Une force humaine

L'appel « 17 » Police secours, pourquoi ? Comment ?

Le Centre d'Information et de Commandement du Val d'Oise, est compétent sur 47 communes, 81% de la population valdoisienne, soit 988 000 habitants.

Les opérateurs « 17 » réceptionnent 283043 appels par an

Soit 75976 interventions assurées sur l'ensemble du département

Vous êtes victime ou témoin d'une infraction en cours



Cambriolage



Vols / dégradations



Violences conjugales

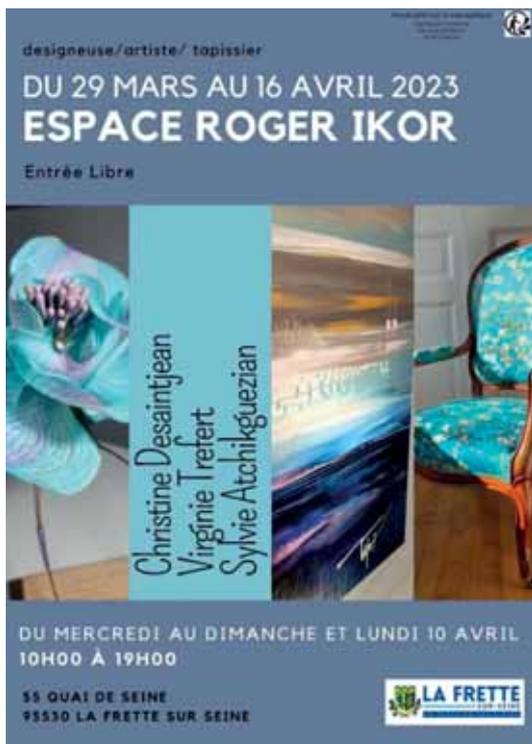
Composez le « 17 » ou le « 112 » d'un téléphone portable

- ▶ Ne raccrochez pas, si vous êtes mis en attente
- ▶ Indiquez votre nom, adresse, N° de téléphone
- ▶ Tous les éléments sont utiles : nombre d'individus, signalements, véhicule utilisé, immatriculation, couleur, bruits, cris....
- ▶ Ne raccrochez qu'avec l'accord de l'opérateur
- En cas de procédure judiciaire, votre anonymat est respecté
- Tous les appels sont enregistrés

RAPPEL DES NUMÉROS D'URGENCE



Événements à venir



Exposition Designeuse / artiste / tapissier
Du 29 mars au 16 avril



Chasse aux œufs

Le 15 avril - de 14h30 à 17h30

Organisée par ART ET FÊTE, la chasse aux œufs aura lieu, cette année, sur la base de loisirs, avenue des Lilas, face à la forêt urbaine.

Inscription obligatoire par tranche horaire sur le site de la ville :

- 15 h - 15 h 30
- 15 h 30 - 16 h
- 16 h - 16 h 30
- 16 h 30 - 17 h



Tournois International de Pétanque et du Sport-boules (sourds et muets)

Pour la 1^{ère} fois, un tournoi international de pétanque pour sourds et muets sera organisé sur la base de loisirs René Chollet.

Venez nombreux les encourager les 5-6-7 mai 2023

Événements à venir



Les Arts en Seine
Dimanche 16 avril



Fête du Sport en famille
Samedi 10 juin



55, quai de Seine
95530, La Frette sur Seine
Tél : 01 39 31 50 00
mairie@lafrettesurseine.fr

Mairie

Lundi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Mardi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
Mercredi 8 h 30 - 12 h
Jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Vendredi 13 h 30 - 17 h

Urbanisme

Sans rendez-vous

Lundi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Mardi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
Mercredi 8 h 30 - 12 h

Bibliothèque

Lundi *Fermé*
Mardi 15 h - 18 h
Mercredi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h 30
Jeudi 10 h - 12 h
Vendredi 15 h - 18 h
Samedi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Bureau de Poste

Lundi 9 h - 12 h
Mardi *Fermé*
Mercredi 15 h - 18 h
Jeudi *Fermé*
Vendredi 9 h - 12 h
Samedi 9 h - 12 h

LA SEINE EN FÊTE

DIMANCHE 14 MAI - QUAI DE SEINE

LA FRETTE-SUR-SEINE

JOURNÉE AMÉRICAINE

enfants cancers santé
QU'EN PLUS QU'EN MIEUX

ROUTE

- STANDS EXPO.
- BUVETTE
- RESTAURATION

ROUTE

- PARADE DES BIKERS
- INITIATION DANSE COUNTRY
- CONCERT DE ROCK
- BAPTÊMES HARLEY DAVIDSON
- RODÉO MÉCANIQUE
- EXPOSITION DE VÉHICULES US
- REVUE DE CHEERLEADERS

Au profit de l'association
Enfants Cancers Santé



LA FRETTE
SUR-SEINE
LA PERLE DU VAL D'OISE

